

Bienvenue pour les journées AG MPF 30 avril et 1^{er} mai 2022 dans le Calvados, Caen et le Pays d'Auge.

Informations pratiques et inscriptions :

Vendredi 29 avril : réservé aux rencontres des délégations **UNIQUEMENT**
Samedi 30 avril : Assemblée Générale de Maisons Paysannes de France (matin)
+ conférence et visite guidée (après-midi)
Dimanche 1^{er} mai ; Visite d'une partie du Pays d'Auge.

Venir jusqu'à Caen : voir rubrique « transport et stationnement »

En pratique :

Les horaires sont indiqués sur le formulaire d'inscription.

Accueil :

L'accueil aura lieu à la Galerie Mancel, hall du « Musée des Beaux-Arts » et de l'Auditorium, dans l'enceinte du Château de Caen (sous l'université). Les journées de vendredi et de samedi se dérouleront à l'Auditorium. Les déjeuners des 29 et 30 avril auront lieu au restaurant "Café Mancel" également dans le bâtiment du musée.

Contrairement au moment de l'envoi de ce courriel il y a plusieurs semaines, La vérification du pass vaccinal ne nous est plus demandée pour accéder à la Galerie Mancel (accueil), l'Auditorium (réunions et AG) et le restaurant. Le port du masque n'est plus obligatoire.

Transports et stationnement :

Selon certaines personnes déjà inscrites en provenance du sud, il est beaucoup plus intéressant sur le plan financier de venir à Caen par avion. (aérodrome de Carpiquet).
Pour les personnes venant par le train, il est très facile, de la gare de Caen, d'utiliser le tramway **Ligne T1 (direction St Clair)** ou **Ligne T3 direction Château- Quatrans** pour aller dans le centre-ville et le Château; lieu de notre rendez-vous, (ne pas prendre la **ligne T2**).
Les billets s'achètent en station, il y en a une à la sortie de la gare SNCF à l'opposé de la sortie Centre-ville. A pied, il faut compter 30 mn maximum entre la gare et l'enceinte du château dans lequel se situe l'auditorium du musée, plusieurs hôtels se situent sur ce trajet).
Pour les personnes venant en voiture, il y a un parking payant sous le château. Il est possible de stationner gratuitement sur le parking du « Park Expo » et de prendre la navette gratuite qui passe toutes les 15 mn jusqu'au cœur de ville. Le samedi, il est également possible de stationner gratuitement sur le parking qui jouxte l'Hôtel de Ville. Un lien Office du Tourisme informations est à retrouver en cliquant "**navette gratuite**" dans la rubrique "informations pratiques". Il sera possible de participer à toutes les activités sans prendre sa voiture du jeudi soir au dimanche après-midi et ce de façon gratuite (journée visite en Pays d'Auge incluse).
Pour la journée du dimanche, un **bus de 59 places sera gratuitement** mis à votre disposition. Cela facilitera nos déplacements et stationnements et sera plus convivial. Selon la rapidité des inscriptions, un **2^{ème} bus (19 places) peut être mis gratuitement** à votre disposition et pourrait permettre à ceux qui désirent rentrer plus tôt à Caen pour prendre un train (départ pour Paris (17h04 ou 18h03) de pouvoir quitter le groupe plus tôt. *(Cela dépendra de la rapidité des inscriptions bus pour valider la pré-réservation du second bus de 19 places).*

Retour du bus pour 17h à Caen gare Sncf (possible plus tôt si 2ème bus avec inscription rapide)

Visite guidée "La pierre de Caen" **Complet le vendredi. La même visite est proposée le samedi en fin d'après-midi.**

Une visite avec un guide de l'office du tourisme (5 €/pers) est prévue le samedi 30 à 17h, celle du vendredi est complète. Le nombre maximum de participants est limité à 35 personnes. .

Conférence "L'Art du pan de bois en Pays d'Auge » par Yves Lescroart.

Elle aura lieu samedi début après-midi dans l'auditorium ; il n'y a donc pas de limites quant au nombre de participants. Elle sera préparatoire à la visite du Manoir de Coupesarte du dimanche après-midi en évoquant les spécificités architecturales de cet édifice (Yves Lescroart ne pouvant se rendre sur les lieux le dimanche 1^{er} mai)

INSCRIPTIONS : **Merci de vous inscrire sur les formulaires ci-après (à refaire pour chaque personne). Votre règlement est à envoyer en même temps à :**

**Catherine Léger
28 rue Robert Letellier
14000 CAEN**

Un seul chèque pour l'ensemble des inscriptions sur plusieurs journées.

Après avoir rempli et envoyé le premier formulaire, n'oubliez pas de revenir sur ce mail pour avoir accès au second.

Journées du samedi et du dimanche (ouvertes à tous les adhérents)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScuggwb1qjUeTNS2jtXDEvRLxZgO9H4JAY4KCJLctYsulXiUA/viewform?usp=sf_link

Informations pratiques sur les hébergements, restaurants et transports de la ville de Caen:

Vous trouverez [en cliquant ici](#), le guide des hébergements et restaurants de Caen. Pour votre hébergement, **le plus près et pratique sera de réserver un hébergement dans la partie "Caen Centre" ou "Caen Gare"**

Egalement, vous retrouverez le plan de la [navette gratuite en cliquant ici](#) et les informations la concernant [en cliquant ici](#).

site internet www.caenlamer-tourisme.fr

Pour toute question, voici l'adresse sur laquelle vous pouvez la poser : mpf.calvados@gmail.com
N'hésitez pas à laisser votre numéro de téléphone pour une réponse plus rapide

Catherine Léger
L'équipe d'animation
Maisons Paysannes du Calvados

mpf.calvados@gmail.com
07 68 54 45 69